



VERSAILLES

CONSEIL DE QUARTIER BERNARD DE JUSSIEU

28 septembre 2010 à 20 HEURES 30

16 Bis rue des Petits Bois

Présidente : Liliane HATTRY Conseillère Municipale.

Vice Présidente : Corinne BEBIN Maire-Adjoint au Social - CCAS - retraités et personnes handicapées.

Etaient présents Mesdames et Messieurs : Annick AUJEAN, Simone BATTERIA, Farida BELGACEM, Bruno BOURDILLAT, Jacqueline CRETON, Annie SIMONDIN remplaçante d'Anne-Sophie DAVID, Serge DEFRANCE, Eliane DELORME, Corinne FORBICE, Marie Josèphe LE GALL, Christophe MARTEL, Abdeldjalil MEDJOU DJ, Jacques MOSNIER, Jeanne PAQUERON remplaçante de Jeannine PINCEMIN, Didier PROU, Hugues RAVILLON, Cécile SABORIN, Kamal SOUMMAR.

Etaient excusées : Mesdames et Messieurs Nathalie CHOUAIB, Brigitte D'ANGLEJAN, Nadia DEGHEMACHE, Marie-Christine LAURAS, Pierre LEBOUTEILLER, Lyliane ROBIC.

Etaient absents : Mesdames et Messieurs: ASVJ, Hélène BRUNON-AURINE, Pierre DESNOS, Corine DUMONT, Noëlla MAGOT, Yves POULIQUEN.

Participaient à ce conseil, Mme Emmanuelle de CREPY, Maire-Adjoint à la Concertation, Mr Rodolphe DORÉE Directeur de la Maison de Quartier.

Mme Emmanuelle de CREPY rappelle qu'elle est Maire-Adjoint délégué à la Culture, à la Concertation et aux Conseils de Quartier. Elle est responsable du fonctionnement des Conseils de Quartier. Les Conseils de Quartier, instance légale, ont plusieurs collèges, dont la répartition est le choix de la Ville.

Lors de la mise en place des Conseils de Quartier, il a été établi une charte, valable sur tous les Conseils de Quartier de la Ville. L'ordre du jour est établi par le ou la Président(e) du Conseil de Quartier, en liaison avec les Services de la Ville, afin de communiquer sur les questions concernant le quartier.

L'ordre du jour peut avoir pour objectif de faire remonter ce qu'en pensent les représentants des habitants du quartier. Ils peuvent proposer au Président un point à inscrire à l'ordre du jour. Les Conseils de Quartier ne sont pas des réunions publiques. Les membres peuvent faire des remarques que les élus et les services analysent pour retenir ce qu'il est possible de prendre en compte. Le projet de compte-rendu permet de travailler. Il est validé en interne, puis renvoyé pour la séance suivante au Conseil de Quartier pour être approuvé et ne doit en aucun cas être communiqué. Une fois approuvé en séance du Conseil de Quartier suivant, il est mis sur le site de la Ville et il peut alors être diffusé. Cette procédure explique le grand décalage qui existe. Il reste projet, jusqu'à sa mise en ligne.

Cabinet du Maire

Affaire suivie par : Liliane HATTRY/Corinne BEBIN

Tél. : 01 30 97 81 69 - Fax : 01 30 97 84 94

Hôtel de Ville - 4, avenue de Paris R.P. 1144 - 78011 Versailles Cedex

www.versailles.fr

Il peut y avoir des invitations d'habitants au Conseil de Quartier, mais cela n'empêche pas de concerter avec les personnes concernées. Cela reste différents outils de concertation.

Quand les Services présentent un projet, il n'est pas complètement entériné, il peut être enrichi ou modifié.

Il existe des différences entre chaque Conseil de Quartier ; certains fonctionnent avec beaucoup de commissions sur des problèmes propres au quartier.

Les comptes-rendus ne précisent pas les interventions nominatives des représentants des habitants, ce qui est important c'est le contenu des interventions.

Le Conseil de Quartier St Louis a fait un bon travail sur une plaquette de présentation, photos par collage..., le dernier volet étant un coupon réponse. Il a été très vite élaboré et distribué sur le marché pendant la propagande du marché bio. La photo de la Cathédrale est reprise pour les panneaux municipaux

C'est quelque chose à reprendre. Les membres du Conseil de Quartier y sont favorables pour notre Conseil de Quartier.

Est-il prévu une réunion globale des Conseils de Quartier de la Ville ? Des conseils se réunissent déjà pour des problèmes communs.

Faisons-nous une étude sur le fonctionnement des Conseils de Quartiers ? Ce serait envisageable mais il est surtout important de les suivre et de les rencontrer.

Nous passons à l'approbation du compte-rendu du 7 juin 2010.

Il est regretté la non-reprise dans ce compte-rendu, de propos « odieux » tenus pendant la séance.

Deux modifications sont apportées. Le projet est adopté moins une voix.

« *bas de page 1 Les travaux.....sur environ 2 mois et demi supprimer jusqu'à, à remplacer par à partir de début septembre* »

« *tiers page 2 supprimer la phrase « Un changement d'activité.....emplacement livraison* ».

Concernant la Culture, Liliane HATTRY rappelle la présentation de spectacles au Théâtre Montansier. Des places à des prix attractifs sont disponibles dans les Maisons de Quartier. Deux opérations particulières ont eu lieu l'année dernière à 6€ la place. Ce sont des opérations à faire connaître.

La Politique culturelle de la Ville fait en sorte que les tarifs ne soient pas très élevés (12 à 15€)

Rodolphe DORÉE indique que la Maison de Quartier propose d'autres activités avec le Théâtre de St Quentin avec lequel il existe une convention, ainsi qu'avec d'autres.

Une information par mail sera faite.

Il est demandé qu'une information soit également faite pour les activités des Associations.

Le 23 octobre, une soirée de la fraternité est organisée au Bateau, avec repas en commun, concert à partir de 18h par Agir pour Tous, Multi-Colors et l'ASVJ.

Liliane HATTRY précise que les candélabres qui seront installés lors des travaux du Chemin de Fausses Reposes seront les mêmes que ceux qui sont installés sur la Ville.

Pour poursuivre sur ces travaux, elle indique que les nouveaux propriétaires du bar souhaitent 2 emplacements stationnement 15mn (librairie, bar). Elle confirme qu'il n'y aura pas de barrières côté stationnement.

En ce qui concerne les travaux de la rue Henri Simon, il est demandé des coussins berlinois au niveau de la rue Henri Simon, mais aussi sur la rue de la Ceinture.

Les travaux demandés pour l'impasse de Picardie, ne sont pas prévus pour l'instant.

Il est redemandé un arrêt du bus R rue Hélène Andrée. Une étude, pour repositionner cet arrêt enlevé pour l'implantation des maisons de Versailles Habitat, devrait être engagée.

Il est demandé la mise en place d'un STOP à l'angle de la rue Jules Massenet et de la rue qui va vers Hector Berlioz (au niveau de l'ancien garage).

Il est indiqué que la rue St Nicolas est devenue très dangereuse. Les travaux du gymnase n'arrangent peut être pas les choses, mais il n'y a plus de possibilité de se mettre en attente, et le croisement plus stationnement n'est pas possible.

Liliane HATTRY demande que chacun réfléchisse pour le prochain Conseil de Quartier à la réfection de la rue des Petits Bois et les 2 ronds-points.

La déchèterie Grand Parc va être installée dans la ZAC de Viroflay; cela va entraîner une recrudescence de camions dont il faudra tenir compte.

Il est demandé une communication au Conseil de Quartier sur les deux constructions de Versailles Habitat sur le quartier.

La rénovation du gymnase Henri Simon se fera après les travaux de celui de la Source et de Richard Mique.

Corinne BEBIN intervient au sujet des Jardins Solidaires. Le Projet avance bien. L'association Espace impliquée dans ce projet fera une présentation au collectif des habitants et aux membres du Conseil de quartier. C'est un projet prioritaire.

A une question sur la Régie de Quartier, elle répond que la Régie de Quartier n'est pas à l'ordre du jour.

Il est demandé ce qui pourrait être envisagé contre l'invasion de corbeaux qui sévit sur notre quartier.

Lors des 2èmes Trophées de la Fondation du Football, l'ASVJ a reçu le premier prix du thème « Engagement Citoyen » grâce à l'intégration à l'apport des mamans.

La semaine bleue se déroulera du 18 au 22 octobre 2010.

Une minute de recueillement est observée en mémoire de Nicolas PANEZICK, enfant du quartier, tombé en Afghanistan le 23 août dernier.

La séance est levée à 23h. Prochaine réunion le 30/11/2010 à 20h30.